

| 153e anniversaire du soulèvement populaire de la Commune de Paris

Commentry - Devant le Théâtre municipal Alphonse Thivrier - 18 mars 2024

>> Intervention du Maire - Sylvain BOURDIER

Citoyennes, Citoyens,
Commentryennes, Commentryens,
Amis, Camarades,

Certains jours, on nous accuse de vivre dans le passé, d'être des femmes et des hommes du passé ;

Certains autres, à l'inverse, nous serions des doux rêveurs, les promoteurs d'un nouveau monde dont personne ne voudrait.

Parfois, nous serions des dangereux, des despotes.

Nous aurions même le tort d'être des passionnés.

Ceux-là, qui formulent ces accusations, qui bien souvent d'ailleurs nous honorent davantage qu'elles nous offensent, ne supportent pas que nous commémorions le peuple de Paris qui se soulève et se proclame son propre gouvernement.

Ils ne sont pourtant pas avares de commémorations, mais l'histoire réelle leur importe peu. Ils sont satisfaits du passé, satisfaits du présent, quant à l'avenir, ils le veulent tristement identique à aujourd'hui ou peut-être pire. Ils sont une force d'inertie navrante.

Oui force est de constater que nous ne commémorons pas de la même manière. De leur côté, ils fantasment un passé glorieux auquel leurs pareils n'ont en rien contribué.

Quant à nous, nous voulons agir dans le présent et en regardant l'avenir, avec la volonté de changer de modèle de société. Par cette commémoration, nous témoignons de cette volonté intacte à travers les temps.

Pour cela, nous ne voulons rien oublier, nous voulons comprendre d'où nous venons, apprendre des circonstances qui nous ont conduit ici, se remémorer l'engagement de nos aïeux et les raisons qui les ont guidé, parce que cela trace un chemin, qu'il dépend de nous de poursuivre.

L'histoire n'est pas linéaire, elle est faite de tentatives, de victoires partielles, de défaites, de replis, mais un sens s'en dégage.

La Commune de Paris, comme premier gouvernement de celles et ceux qui travaillent, de la grande majorité des dépossédés, a constitué une expérience inaugurale essentielle à la compréhension de nos tâches pour aujourd'hui et pour demain.

Alors oui, pour nous, commémorer la Commune, c'est regarder droit devant, dans les conditions actuelles, avec la certitude que ces jours de 1871 ne sont pas un moment clos dont le récit s'écrirait à l'imparfait, face à un système économique, politique et social qui broie l'individu, et cause tant de peine.

Les Communards ne voulaient pas espérer, ni peut être même rêver l'avenir.

Non, ils voulaient le faire, ici et maintenant, car cela s'imposait à eux. Il ne s'agissait pas d'une foi idéaliste en l'avenir, en la démocratie, en la liberté, en la justice, il s'agissait alors, et il s'agit toujours, d'une grande et implacable nécessité.

En vérité, le plus terrible pour ceux qui voudraient laisser croire que nous sommes des rêveurs ou des passésistes, la raison de leur aversion, c'est que les Communards l'ont fait. Ils ont démontré que cela était possible.

Dans son programme daté du 19 avril 1871, le Conseil de la Commune déclare : « La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique (...). »

Oui, c'est la Commune qui, la première,

- impose un salaire minimum,
- limite la durée du travail,
- crée un bureau public pour la recherche d'emploi,
- fait des étrangers des citoyens : « considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle, considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent », c'est ainsi que certains figureront parmi ces dirigeants, comme l'ouvrier juif hongrois Léo Frankel,
- organise collectivement la production en fonction des besoins,
- amorce l'égalité salariale grâce à l'engagement de l'Union des Femmes,
- impose l'enseignement laïc et la séparation de l'Eglise et de l'Etat...

D'aucuns voudraient le passer sous silence, nous le revendiquons fièrement : elle a préfiguré, et elle préfigure encore pour nous le monde qui vient.

La Semaine sanglante en sera d'autant plus horrible, mais l'acharnement Versaillais était malheureusement inévitable :

il ne s'agissait pas seulement de tuer des hommes et des femmes révoltés, mais de saigner, de réduire à néant une société nouvelle qui se construisait devant eux, face à eux, et contre eux.

Ainsi, nous sommes et nous resterons là, pour garder cette mémoire mais surtout pour la transmettre, pour en tirer les leçons, et pour en faire un outil qui aide à penser et à agir.

Après la victoire électorale du socialisme municipal Commentryen et la prise démocratique de l'Hôtel de Ville, le Conseil municipal, en novembre 1888, décidait, à l'unanimité, de donner le nom de plusieurs Communards à des espaces publics.

Ils n'oublaient déjà pas, les militants ouvriers Commentryens devenus élus, qui ils étaient, d'où ils venaient, et ceux qui s'étaient sacrifiés avant eux au combat.

Les rues devaient porter le nom de Babeuf, Delescluze, Vallès, Varlin ou encore Vermorel. Autant de noms qui firent la Commune. Il s'agissait alors, pour la Municipalité commentryenne, de laïciser les rues qui étaient jusqu'alors portait des noms de saints.

C'est ainsi que cette rue, alors rue Saint-Antoine, devait devenir rue Charles Delescluze. Sans validation préfectorale (d'ailleurs à ce moment là, la Préfecture avait formellement rejeté le nom « rue de la Révolte »), la rue ne prit jamais ce nom. Elle devint ensuite rue de l'hôpital puis rue du Docteur Léon Thivrier : médecin, militant ouvrier, député de l'Allier.

Le parcours de Delescluze quant à lui, n'est pas sans rappeler celui de Christophe Thivrier, de leur engagement dans les sociétés secrètes républicaines face à l'Empire à leur élection comme maire ou député, de l'acharnement du pouvoir contre eux à leur conversion de républicains devenus socialistes.

Delescluze était cependant né bien plus tôt, et était issu de famille bourgeoise, alors que Thivrier venait d'une famille populaire.

Clerc d'avoué à Paris, Delescluze est blessé dans les rangs des manifestants républicains, en décembre 1830, lors du procès des ministres de Charles 10.

Membre de la Société des Amis du Peuple, il prend part en juin 1832 à l'insurrection républicaine, parmi les défenseurs du Cloître-Saint-Merri.

Il est arrêté en avril 1834, dans les bureaux de La Tribune et détenu. En 1836, il est poursuivi pour complot et pour appartenance aux sociétés secrètes et se réfugie en Belgique.

Rentré en France, à Valenciennes, il devient rédacteur de L'Impartial du Nord, en 1841. Il donne à ce journal classé « radical » un ton encore plus nettement démocratique. Un premier procès de presse, le 5 mars 1844, lui vaut un mois de prison et 2 000 F d'amende.

Dans la Révolution de 1848, il fait proclamer, le 25 février, la République à Valenciennes avant d'être nommé commissaire du Gouvernement provisoire pour le département du Nord.

Plus tard, il vend L'Impartial du Nord pour créer à Paris un nouveau journal, La Révolution démocratique et sociale et une organisation « la Solidarité républicaine », destinée à rassembler les radicaux et les socialistes, que le pouvoir allait presque immédiatement considérer comme une organisation secrète.

Delescluze comparaît devant les assises de la Seine, le 12 mars 1849.

Il est condamné à un an de prison et de 3 000 F d'amende. Condamné une seconde fois, le 10 avril, à trois ans de prison et 11 000 F d'amende, il vit dans la clandestinité puis en exil à Londres de janvier 1850 à juillet 1853.

Il revient à Paris secrètement, mais est appréhendé par la police impériale. Incarcéré, il est condamné à quatre ans de prison, 1 000 F d'amende et dix ans d'interdiction de séjour, comme instigateur de sociétés secrètes, et d'une en particulier : la Marianne. Il finit son emprisonnement à Cayenne.

De retour à Paris en 1860, en mauvaise santé, il poursuit son combat, en fondant le Réveil, ainsi nommé parce qu'il s'assignait pour but de secouer l'apathie du pays en proie à l'Empire.

Son premier numéro vaut à son directeur quinze jours de prison et 5 000 F d'amende. Il est par ailleurs condamné à six mois de prison et 2 000 F d'amende pour avoir lancé une souscription destinée à ériger un monument à Baudin.

Dans son journal, il s'oppose frontalement au libéralisme économique de Thiers et critique la mollesse de la gauche parlementaire.

En janvier 1870 : il indique « Paris n'a jamais été admis à l'exercice des droits primordiaux essentiels, qui appartiennent à l'agrégation naturelle qu'on appelle la Commune. Grande est la misère à Paris, dès avant la guerre ». Il est élu, le 5 novembre 1870, maire du 19e arrondissement.

Il travaille le jour à la mairie, la nuit à son journal, et ne pouvant obtenir que les pouvoirs des municipalités soient étendus, il donne sa démission. La veille il avait demandé en vain à une réunion des maires l'adoption de mesures de salut public.

Le Réveil est supprimé et Delescluze emprisonné au donjon de Vincennes, puis à la Santé.

Aux élections législatives du 8 février 1871, il est élu député. Il demande la mise en accusation des hommes de la Défense nationale.

Il est élu, par le 11e et le 19e arrondissement à la Commune, le premier par 20 264 voix, et le second par 5 816 voix. Il choisit de représenter le 11e.

Il siège à la Commission des relations extérieures, puis à la Commission exécutive.

Il entre au Comité de Salut public et devient délégué civil à la Guerre. Tous ses concurrents s'étaient désistés en sa faveur et sa candidature avait recueilli 42 voix sur 46.

C'est Delescluze qui, le 24 mai 1871, alors que les Versaillais entraient dans Paris, appelle les habitants au combat : « ...Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.

Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes, mais quand il a un fusil à la main, un pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les stratégies de l'école monarchiste. Aux armes, citoyens, aux armes !... La Commune compte sur vous. Comptez sur la Commune. »

Delescluze cherche ensuite à arrêter l'effusion de sang, mais échoue.

Il trouve la mort sur la barricade, dans la Semaine sanglante, place du Château-d'Eau.

Lissagaray en fait le récit :

« A cinquante mètres environ de la barricade, les gardes qui l'accompagnaient s'effacèrent précipitamment, car les balles et les obus pleuvaient à l'entrée du boulevard.

Delescluze, lui, continua de marcher. La scène est là, gravée à tout jamais dans notre mémoire. Le soleil se couchait. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avancait du même pas.

Nous le voyions distinctement à cent mètres, le seul être humain sur le boulevard.

Arrivé à la barricade, il obliqua à gauche et gravit les pavés. Pour la dernière fois, sa face austère, encadrée dans sa barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort.

Tout à coup il disparut ; il venait de tomber comme foudroyé sur la place du Château-d'Eau.

Il n'avait prévenu personne, même ses plus intimes. Silencieux, n'ayant pour confident que sa conscience sévère, Delescluze marcha vers la barricade comme les derniers montagnards allèrent à l'échafaud. La longue journée de sa vie avait épuisé ses forces ; il ne lui restait plus qu'un souffle, il le donna. Les Versaillais ont dérobé son corps.

Mais sa mémoire restera, ensevelie dans le cœur du peuple, tant que la France sera la terre sainte de la Révolution.

Il ne respira que pour la Justice. Ce fut son talent, sa science, l'étoile polaire de sa vie. Il l'appela, il la confessa trente ans à travers l'exil, les prisons, tête haute, inflexible, dédaigneux des persécutions qui brisaient ses os. À la dernière heure, il lui sacrifia jusqu'à ses vieilles idées jacobines. Ce fut sa récompense de mourir pour elle les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la vue du bourreau.

Que l'on compare la mort héroïque du ministre de la guerre de la Commune à la lâcheté des généraux français, fuyards, ou capitulant devant les Prussiens ! »

Jusqu'au bout, ce vieil homme inspira la crainte à l'ennemi. Jusque dans la mort, le vieux Delescluze resta fidèle au combat et au peuple qui l'avait adopté et choisi.

Voilà l'exemple du courage que nous souhaitions particulièrement commémorer aujourd'hui, au service d'une cause qui est la nôtre désormais.

En 2024, alors qu'en Ukraine, des femmes et des hommes continuent à tomber pour leur liberté, que Gaza subit un déluge de feu ; alors que la richesse est toujours plus mal répartie ; alors que l'avenir de la planète, donc celle de la race humaine est en jeu ;

Que la mémoire de la Commune résonne en nous. Que la longue vie de Delescluze nous inspire de ne jamais renoncer tant qu'il nous reste des forces vitales ;

Réveillons-nous ! Unissons-nous : Décidons de faire face ensemble ! Agissons !

Assez de divisions alimentées par ceux qui sont au pouvoir et par les forces de l'obscurité !

Contre le racisme, l'antisémitisme, la misère et la souffrance, pour la liberté et la justice : que chacun fasse sa part !

Pour que vive la République universelle,
et que vive la Commune !

Je vous remercie !